Commande publique socialement responsable : l'effet levier des marchés publics

Le programme est susceptible d'être modifié en fonction des nouvelles dispositions légales



Objectifs et compétences visées

- Consolider et actualiser ses connaissances suite à la réforme de 2015
- Maîtriser les principaux dispositifs et savoir argumenter en faveur de leur utilisation
- Évaluer les contraintes et les marges de manœuvre pour favoriser les achats socialement responsables
- Capitaliser les bonnes pratiques

Publics

- Directeurs, Administrateurs et
 Coordinateurs techniques de Structures
 d'Insertion par l'Activité Économique (SIAE)
- Acheteurs publics : Élus et Techniciens des collectivités, des bailleurs sociaux...
- Toute personne intervenant dans l'accompagnement et la professionnalisation des structures de l'ESS (DLA, PLIE, DSU...)

⊞ Pré-requis

Cette formation ne nécessite pas de pré-requis

O Durée

116/

1 jour, soit 7 heures – En présentiel

Dates

- 5 décembre 2018 / Paris
- 3 4 décembre 2019 / Paris

Formation pouvant être organisée en Région, en inter ou en intra dans votre structure

III Nombre de participants

7 à 12 personnes

(I) Prix de la formation

En inter : 300 € pour les salariés et 100 € pour les bénévoles dans la limite des places disponibles

En intra: tarif de groupe, nous consulter



Programme détaillé

Connaître les dispositions de l'ordonnance de 2015 et du décret de 2016 quant aux différentes modalités de mise en œuvre des clauses de promotion de l'insertion et de l'emploi dans les marchés publics

- Les marchés réservés
- Les marchés d'insertion
- La clause d'insertion

Évaluer les contraintes et les marges de manœuvre de la réglementation des marchés publics dans ce domaine et être en capacité d'en faire une lecture stratégique : maîtrise des articles, précautions à prendre, impacts à anticiper

Identifier les conditions concrètes dans lesquelles les maîtres d'ouvrage seront en capacité de mettre en œuvre des clauses sociales à travers notamment

 L'identification des types de marchés pertinents à mobiliser La détermination de la hauteur des engagements demandés aux entreprises en matière d'insertion et notamment la qualification et la quantification des heures d'insertion

Cas pratiques : analyse, par l'exemple, de situations concrètes par rapport à des types

Juridique

- De travaux, fournitures ou prestations
- De structures (ACI, EI, ETTI, Al...)
- De marchés incluant des appels d'offre, des marchés à procédures adaptées, allotis, à bons de commande, à tranches
- De clauses
- De partenariats (sous-traitance...)

Idée parcours

Modules complémentaires :

- 128 La fiscalité des associations Connaître et appliquer la règle des 4P
- 94 Préparer et animer des réunions efficaces





Méthode pédagogique

- Alternance entre apports théoriques et apports pratiques issus de l'expérience des participants
- Exercices pratiques permettant une mise en application des outils théoriques et analyse de cas réels permettant l'identification des points forts et des zones de vigilance
- Ouizz en fin de formation pour vérifier la bonne compréhension des points abordés
- Apports documentaires : textes, articles, références bibliographiques, sites internet
- Remise d'un livret pédagogique

☑ Validation et évaluation tout au long de la formation : quiz, synthèse orale et reformulation, mises en situation, plan d'action personnalisé... Une attestation de fin de formation sera remise à chaque participant.

